











GÉNÉRAL DES ALPES MARITIMES



Ordre du jour

- 1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte
- 2. État d'avancement des actions
 - ♥ Zoom sur volet A Qualité
 - ⇔ État de la qualité des eaux
 - ♥ Zoom sur volet B1 Milieux
 - **♦ Zoom sur volet B2 Crue**
 - **♥ Zoom sur volet B3 Ressource**
 - > Zoom sur volet C Sensibilisation
- 3. Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?

Fin de réunion prévue vers 12h30





Un cadre d'impulsion

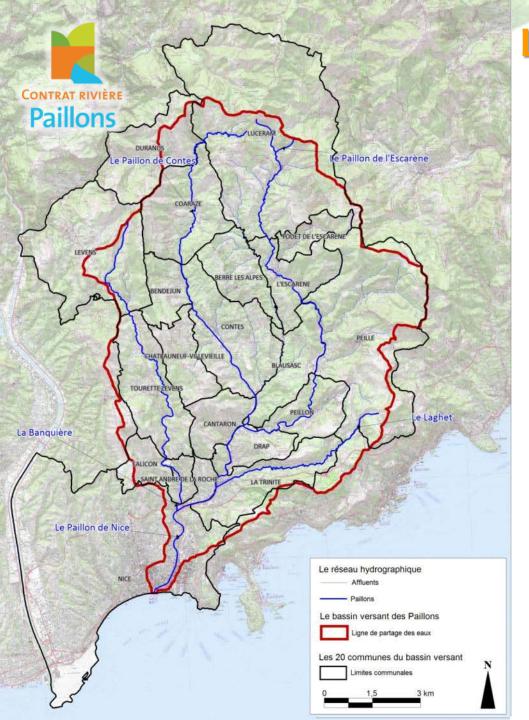
- Directive cadre européenne sur l'eau
- → BON ETAT des milieux aquatiques d'ici
 2015



- SDAGE Rhône Méditerranée 2010-2015
- → Programme de mesures



- Contra de rivière des Paillons 2010-2015
- → Actions locales à l'échelle du bassin versant



Le périmètre d'actions : le bassin versant des Paillons

- **□** 250 km²
- ☐ 5 Paillons, 80km de cours d'eau
- ☐ 20 communes



Un programme d'actions en 5 objectifs



PROTECTION CONTRE LES CRUES

MIEUX CONNAÎTRE & PROTEGER NOS RESSOURCES EN EAU

Comité de rivière des Paillons - 16/09/2014



Un projet multipartenaires







































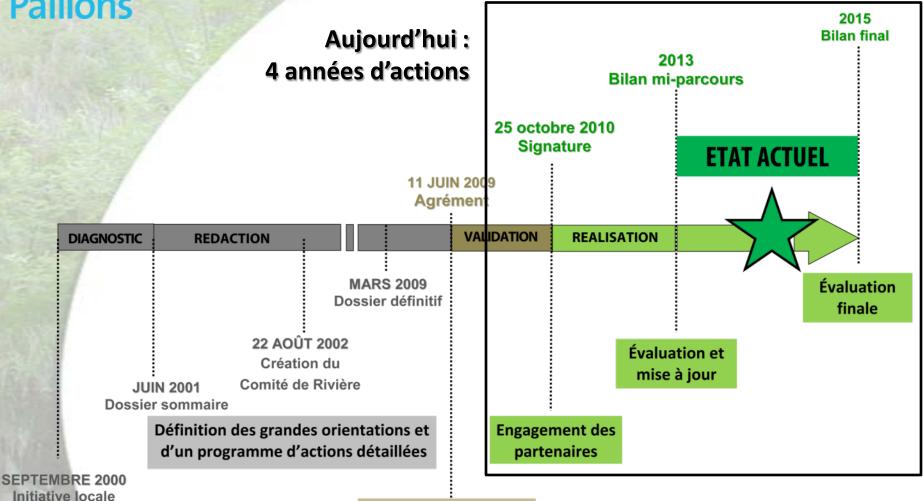




Choix de la

structure

Du projet à la réalisation sur 5 ans: 2010 -2015



Attribution du label



Bilan à mi-parcours

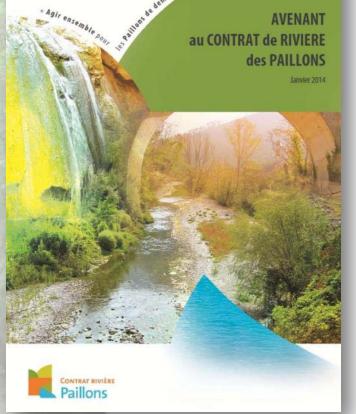
Nécessité d'une mise à jour pour prendre en compte les priorités et les évolutions techniques et financières:

Sur les 62 actions prévues initialement

⇒ 24 actions modifiées

⇒ 13 nouvelles actions

⇒ 11 actions suspendues

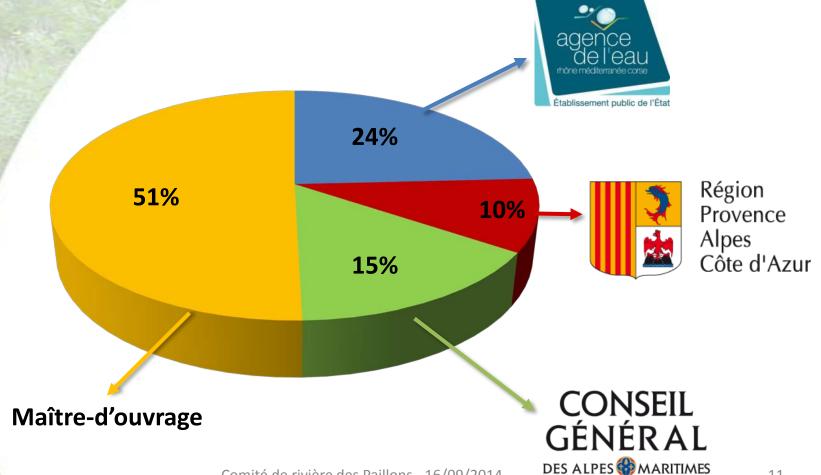


Avenant au Contrat de rivière



Aujourd'hui en quelques chiffres

⇒ 5 objectifs - 64 actions - 15,7 M€



Ordre du jour

1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

2. État d'avancement des actions

- ♥ Zoom sur volet A Qualité
- ☼ État de la qualité des eaux
- ♥ Zoom sur volet B1 Milieux
- **♦ Zoom sur volet B2 Crue**
- **♥** Zoom sur volet B3 Ressource
- > Zoom sur volet C Sensibilisation
- 3. Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?

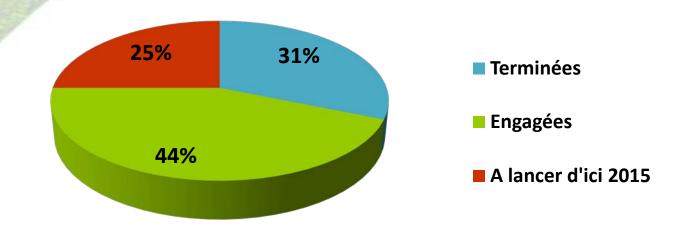




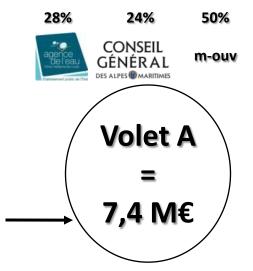
AMELIORER LA QUALITE DE L'EAU

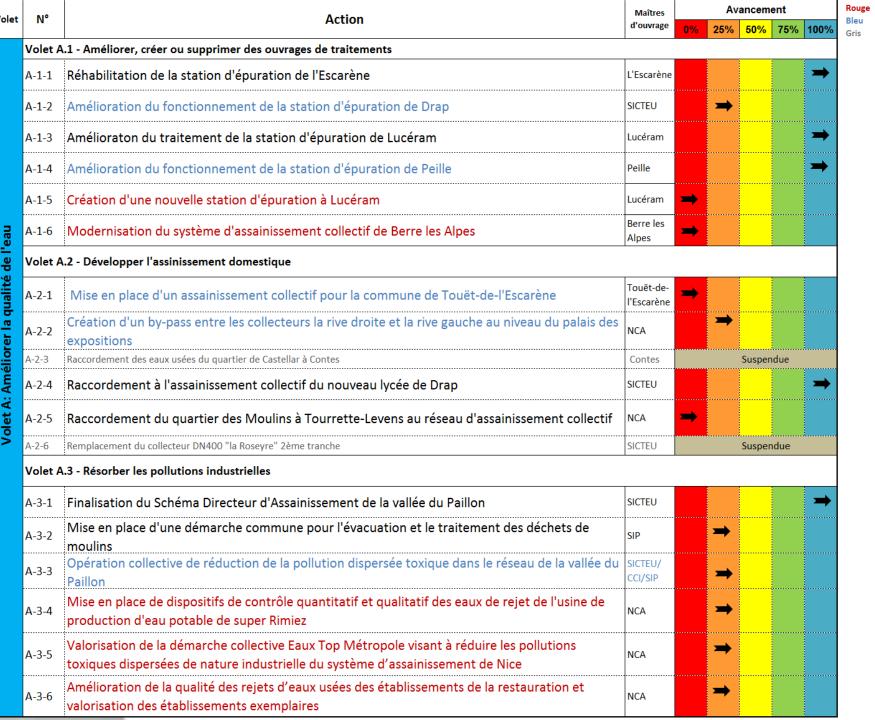
⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2014 du volet A



État d'avancement du volet A (2010-2014)	Nombre d'actions
Actions terminées	5
Actions engagées	7
Actions à lancer d'ici 2015	4
TOTAL	16
+ actions suspendues en 2013	2





Nouvelle action

Action supendue

AMELIORER LA QUALITE DE L'EAU

⇒ 5 actions terminées 100%

A11 – Réhabilitation de la station d'épuration de L'Escarène



33%

39%

28%

A13 & A14 - Amélioration des traitement des stations d'épuration de Lucéram et Peille



Prévu	Réel	AE	CG	Lucéram
40 K€	38 K€	20%	36%	44%



Prévu	Réel	AE	CG	Peille
300 K€	144 K€	20%	32%	48%

A24 - Raccordement du lycée de Drap à l'assainissement collectif

1.46 M€

1,32 M€







1,8 M€ investis



CONSEIL m-ouv **GÉNÉRAL**

28%

35%

37%

Les actions COMMUNALES en faveur de la qualité de l'eau

Actions A15 - A16 - A21



Comité de rivière des Paillons - 16/09/2014







Création d'une nouvelle station d'épuration à Lucéram - Action A15

Étude de faisabilité terminée (été 2014)

- ☐ Lancement du projet 2nd semestre 2014:
- ☼ Terrain privé en cours d'acquisition
- ☼ Délibération du conseil municipal en faveur d'une filière sur lits plantés de

roseaux

- ☼ Maîtrise d'ouvrage déléguée au SILCEN
- Lancement de la maîtrise d'oeuvre en cours
- ☐ Dimensionnement pour 1000 EH
- □ Coût estimé : [850 1000] K€
- ☐ Finançable AE (219 000€ max) / CG (30% *)







Modernisation du systême d'assainissement collectif de Berre les Alpes - Action A16

- ☐Étude de faisabilité terminée
- ☐ Délocalisation de la STEP
- SFoncier identifié, en cours de négociation
- ☐ Travaux pour 2015:
- Maîtrise d'ouvrage déléguée au SILCEN
- Délibération du conseil municipal en faveur d'une filière sur lits plantés de roseaux
- Lancement de la maîtrise d'oeuvre en cours
- ☐ Dimensionnement pour 800 EH
- □ Coût estimé : [800 900] K€
- ☐ Finançable AE (195 600€ max) / CG (30% *)







Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène

Étude de faisabilité terminée : - Action 21

- ☐ Intérêt de créer une STEP
- ☐ Traitement par biodisques (eau) + lits plantés de roseaux (boues)
- ☐ Terrains privés en cours de négociation
- ☐ Étude topographique en cours
- ☐ A venir : prise de contact avec RFF-SNCF car à proximité de la voie de chemin de fer
- ☐ Dimensionnement pour 400 EH
- ☐ Coût estimé : [750 1000] K€
- ☐ Finançable AE (122 400 € max) / CG (40% *)

Les actions du

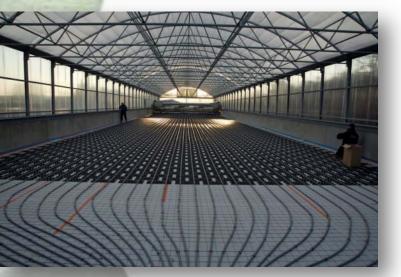
SICTEU VALLÉE DU PAILLON en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau

Actions A.12 - A33



Comité de rivière des Paillons - 16/09/2014







Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap **Action A12**

SICTEU

Vallée du Paillon

- ☐ Capacité 20 000 EH 8 communes
- ☐ 2010 : mise en place auto-surveillance

À venir:

- ☐ Amélioration installations techniques : achats sondes (red-ox,O₂,MES), préleveur
- ☐ Création d'un **sécheur solaire** en vue d'une co-incinération des boues d'épuration
- ☐ Coût estimé: 1,54 M€ (30% AE 18 % CG06)





Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon - Action A33

Présence de pollution par les métaux lourds mise en avant par le schéma directeur d'assainissement -2009



☐ A venir : Signature de la convention partenariale



- ☐ Les actions du SICTEU seront :
 - Déterminer les limites de rejets acceptables par la station
 - Mettre en place un règlement d'assainissement
 - Effectuer les diagnostics (audits) auprès des entreprises (CCI /CMA)
 - Mise en œuvre d'un contrôle des rejets dans le réseau
 - Suivre la qualité des boues
 - Réaliser la mise en conformité administrative des entreprises
- ☐ Concerne Cantaron, Contes et Drap





Les actions de la

MÉTROPOLE Nice Côte d'Azur en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau Actions A.22 – A25 – A34 – A35 – A36







Opération collective

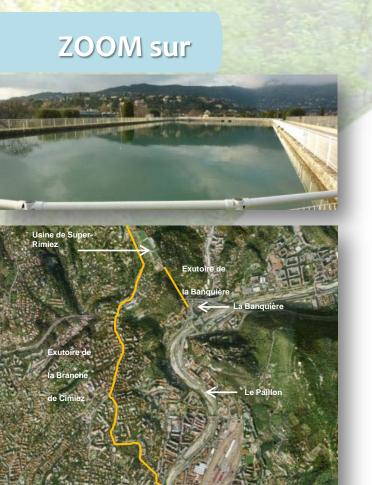
« EAUX Top EST Métropole »

Action A35



Pour réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice

- ☐ Concerne Nice, St André et La Trinité
- ☐ Convention partenariale signée en janvier 2014
- ☐ Mise en conformité des entreprise sur La Trinité et St André en cours
- ☐ Campagne de mesure réseau : en avril 2014 et décembre 2014
- Action A36 Pour 2nd sem 2014 : lancement de la campagne concernant les rejets des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires









Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez - Action A34

Eaux de vidange rejetées dans la Banquière et le Paillon de Nice (Rimiez)

☐ Équipements en place depuis début 2014 :

☼ Débitmètre, préleveur-échantillonneur turbidimètre, coffret de télétransmission, équipements de protection

☐ Prélèvements et analyses à partir de septembre 2014 pour pouvoir étudier une filière de traitement



Campagne 2012
menée par
CONSEIL
GÉNÉRAL

DES ALPES MARITIMES



Action B321





Étude en régie par la DEGR: Service suivi et gestion des cours d'eau - Hydrobiologie

- ☐ Prélèvements en 2012
- ☐ Analyses en 2013
- ☐ Étude finalisée en 2014









Analyses hydrologiques, physicochimiques, invertébrés, diatomées, piscicoles

☐ Comparaison par rapport à celles de 2005



- 3 stations avec teneurs en nutriments et/ou matière organique élevées
- Impacts des rejets des stations épuration de Drap (de Lucéram et de L'Escarène)
- Eaux de la Banquière d'excellente qualité

Physico- chimie

Action B321
CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES MARITIMES

- Globalement: peuplements traduisent une qualité de milieu satisfaisante
- Pollution organique significative au niveau de Drap
- Peuplements montrent une nette amélioration des eaux en aval de la STEP L'Escarène (modernisation: effet bénéfique sur la charge organique)
- La Banquière exprime de nouveau tout son potentiel faunistique jusqu'alors inhibé par les STEP de Levens et Tourette-Levens

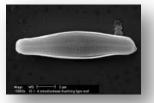
Invertébrés



Extraits

- Globalement: les diatomées traduisent la bonne qualité des eaux des Paillons
- Pollution organique significatives en aval des STEP de: L'Escarène +Drap
- Nette amélioration de la qualité des eaux sur la Banquière par rapport à 2005

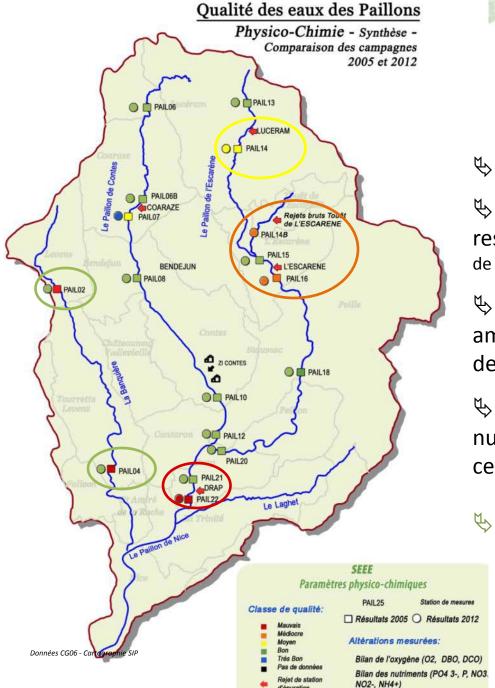
Diatomées



Poissons



- Peuplement dominé par le Barbeau méridional, l'anguille et le vairon
- Truite fario quasi-absente
- Très peu de pathologie par rapport à 2005 : amélioration état sanitaire du milieu probablement lié à la modernisation ou effacement d'unité épuratoire ainsi qu'aux conditions hydrologiques favorables



Action B321

Conclusions



- \$ 2012: année hydrologiquement favorable
- Mais une ressource superficielle en eau qui reste très limitée: présence d'assecs (Contes, pont de Peille et Nice)
- Solobalement une qualité satisfaisante et amélioration générale de la qualité des eaux des Paillons
- Pollutions persistantes significatives en nutriments et matières organiques sur certains secteurs
- Nette amélioration de la qualité de la Banquière par rapport à 2005 : retour à un état naturel ⇒atteinte objectif de Bon état

Action B321





A noter:

Présence **d'écrevisses à pattes blanches** en tête de bassin alors
qu'elles n'étaient pas présentes en
2005

SEspèce patrimoniale

♥Bio-indicateur

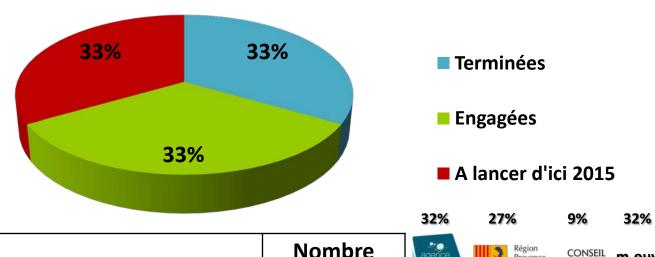
Preuve du potentiel écologique des Paillons



PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2014 du volet B1



État d'avancement du volet B1 (2010-2014)	Nombre
	d'actions
Actions terminées	5
Actions engagées	5
Actions à lancer d'ici 2015	5
TOTAL	15
+ actions suspendues en 2013	4

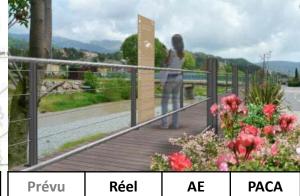
Action .1- Restaurer et entretenir la ripisylve Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI) .2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les vilages Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	SIP SVB SIP SIP	0% ⇒	25%	50%	75% 100%
Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI) .2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les vilages Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	SVB SIP	⇒			→
Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI) .2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les vilages Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	SVB SIP	⇒			→
Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI) .2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les vilages Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	SIP	→			
.2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les vilages Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	SIP	>			
Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène					
Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	SIP				→
					→
Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	SIP		→		
Etude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	SIP				→
Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre	NCA/SIVOM	l		Suspen	due
Réhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	SIP	\Rightarrow			
.3- Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables	'				·
Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	SIP		>		
Etude préalable à la preservation des espèces piscicoles patrimoniales	SIP			Suspen	due
Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	CG06				→
Création et aménagement d'un sentierpiscicole dans la traversée de la Grave de Peille	SIP			>	
Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	SIP		→	Suspen	due
Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebraus	Touët-de-			Suspen	due
Protection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda	SVB	>			
Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	SIP				⇒
Franchissabilité du seuil n°2 de Contes	SIP			>	
Etude globale des fonctionalités écologiques de la Banquière	SIVOM	>			
E Ett	tude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes fise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre éhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes 3- Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables tude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons tude préalable à la preservation des espèces piscicoles patrimoniales campagne d'évaluation de la qualité piscicole dréation et aménagement d'un sentierpiscicole dans la traversée de la Grave de Peille réation d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun éhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebraus rrotection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda niventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique ranchissabilité du seuil n°2 de Contes	tude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes SIP Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre NCA/SIVON éhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes 3-Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables tude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons SIP sampagne d'évaluation des espèces piscicoles patrimoniales sampagne d'évaluation de la qualité piscicole création et aménagement d'un sentierpiscicole dans la traversée de la Grave de Peille sip réation d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun éhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebraus rouet-de- votection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda svB nventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique ranchissabilité du seuil n°2 de Contes SIP	tude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes sipe en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre hoca/sivom séhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes 3- Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables tude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons sipe stude préalable à la preservation des espèces piscicoles patrimoniales sampagne d'évaluation de la qualité piscicole création et aménagement d'un sentierpiscicole dans la traversée de la Grave de Peille sipe réation d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun éhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebraus rrotection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda svb reaction d'un patrimoine construit lié au milieu aquatique sipe ranchissabilité du seuil n°2 de Contes	tude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes SIP	tude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes Ilse en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre ACASIVOM Suspen éhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes IsP IsP IsP SIP IsP IsP IsP Is

B121 – Réhabilitation berges du Paillon traversée de L'Escarène



B122, B124 Études préalables pour réhabilitation et	mise
en valeur du Paillon à Drap et à Contes	





Prévu	Réel	AE	PACA
36 M€	26 M€	50%	30%

Prévu	Réel	AE	PACA
30M€	26 M€	50%	30%

B133 – Campagne d'évaluation de la qualité piscicole

30%

30%

10%

30%

1,32 M€

Prévu

1,46 M€



B138 – Inventaire du patrimoine lié aux milieux aquatiques



1,85 K€ investis







36%

29%

7%

28%

Les actions du

Syndicat Intercommunal des Paillons

en faveur du patrimoine naturel

Actions B.111 - B131 -B139

Christophe DUPUY

Directeur du SIP







Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons - Action B.111

☐ 60 km de berges traitées

♦ 35 ha débroussaillés

♦ 3 800 arbres gênants enlevés

\$\times 220 m³ d'embâcles et de déchets enlevés

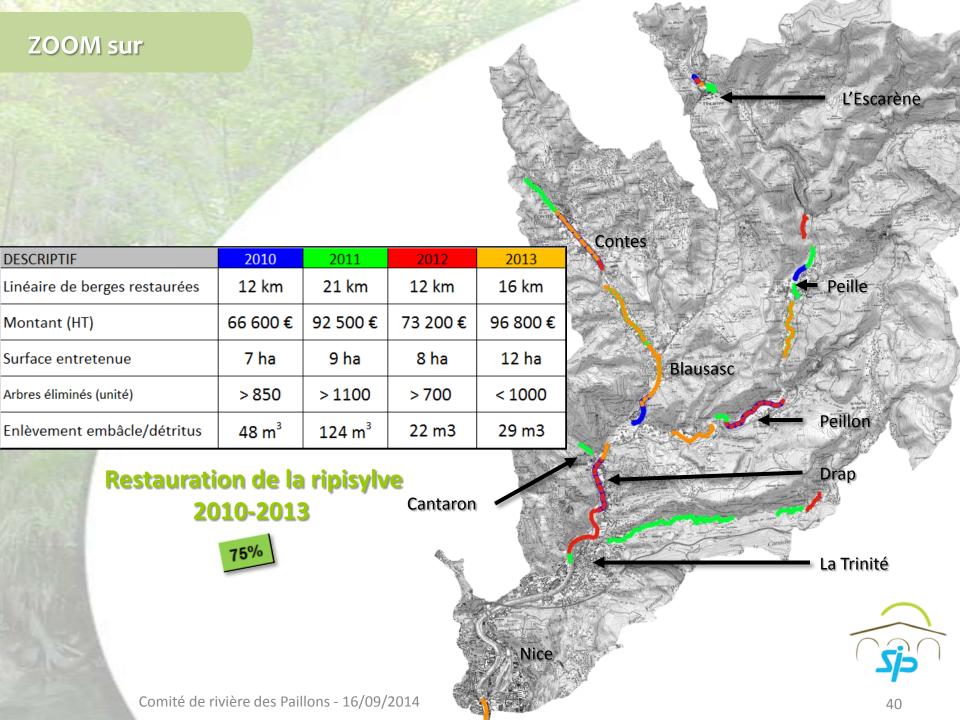
□ 330 000 € investis

\$\infty\$30% Agence de l'eau : bonus contractuel conditionné par la réalisation de l'étude sur la continuité écologique B131

♦ 30 % Région PACA

\$10 % CG06







Étude de restauration de la continuité écologique des Paillons - Action B.131

Étudier l'impact des obstacles à l'écoulement biodiversité et sur l'équilibre sédimentaire des cours d'eau (protection contres les crues)

- ☐ Reconnaissance terrain réalisée (30 seuils)
- ☐ Cahier des charges finalisé
- ☐ Étude lancée avant la fin d'année 2014
- Phase 1 : diagnostic des enjeux
- Phase 2 : diagnostic des obstacles et scénarii de restauration
- Phase 3 : priorisation et stratégie de restauration
- ☐ Coût 50 K€ (50% AE 30% Région)

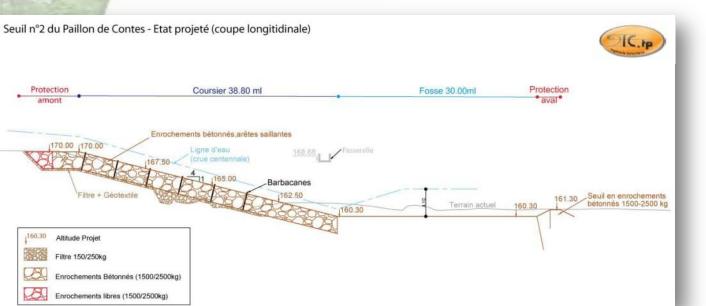




Franchissabilité du seuil n°2 de Contes - Action B.139



- ☐ Ouvrage prioritaire (ouvrage grenelle)
- ♦ 7 m de hauteur pente 1H/1L
- Seuil très dégradé (affouillement)
- ♥ difficilement franchissable par l'anguille
- ☐ MOE en cours depuis 2011
- Réduction de la pente du coursier 1H/4L
- Rugosité adaptée
- ♦ Autorisation loi sur l'eau accordée





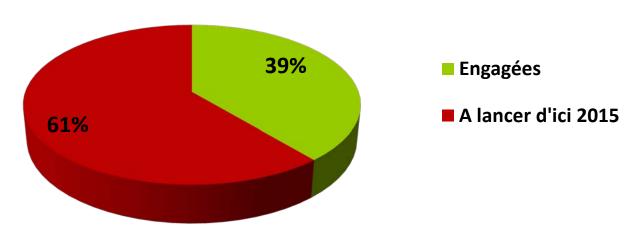




ASSURER LA PROTECTION CONTRE LES CRUES

⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2014 du volet B2



État d'avancement du volet B1 (2010-2014)	Nombre d'actions	
Actions terminées	0	
Actions engagées	7	
Actions à lancer d'ici 2015	11	(hors PAP
TOTAL	18	→ =
+ actions suspendues en 2013	4	3,9 Mŧ

Comité de rivière des Paillons - 16/09/2014

				Avancemer			ent	nt	
t	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	0%	25%	50%	75%	100%	
١	Volet B	2.1- Matriser les inondations dans les zones rouges							
1	B2-1-1	Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	SIP			→			
1	B2-1-2	Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France + étude de réduction de la vulnérabilité (action n°18 PAPI)	SIP	3	→				
ı	B2-1-3	Mise en sécurité du secteur de Sainte Claire	Levens- SVB	>					
Ì	Volet B	2.2- Conforter les berges et les ouvrages d'art							
ı	B2-2-1	Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	SVB	→					
ı	B2-2-2	Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thècle	CG06	→					
Ē	B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	SIP		→	Susper	ndue		
[B2-2-4	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont Liprandi	SVB	→					
1	B2-2-5	Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Peille" à Blausasc	SIP			⇒			
ŀ	B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à Nice	SIP			Susper	ndue		
ĺ	B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteauvieux	CG06			Susper	ndue		
	B2-2-8	Etude et diagnostic de définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes (action n°23 PAPI)	CG06	→					
Ī	Volet B	2.3- Garantir le libre écoulement fluvial	1				•		
1	B2-3-1	Gestion du transport solide, campagne topographique	SIP		→				
Ē	B2-3-2	Etude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Césaire Aubé dans la traversée de Saint-André	SVB		•	Susper	ndue		
Ī	B2-3-3	Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	SVB	\rightarrow					
1	B2-3-4	Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Escarène	VICAT			→			
	B2-3-5	Suivi de la mobilité es blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la clue de la Banquière	SVB		→				
,	Volet B	2.4- Gérer le risque inondation et développer la culture du risque	1						
Ī	B2-4-1	Réactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons	SIP			=			
ı	B2-4-2	Réalisation d'un modèle physique du Pailon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n°4 et 5 PAPI)	NCA	→					
	B2-4-3	Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)	NCA	→					
1	B2-4-4	Mise en cohérence des PCS - Incitation à la réalisation des DICRIM (actions n°7 et 11 PAPI)	SIP	>					
	B2-4-5	Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	SIP	→					
1	B2-4-6	Sensibilisation au risque inondation par la réserve communale civile et citoyenne (action n°20 PAPI)	SIP	>					

Rouge

Bleu

Gris

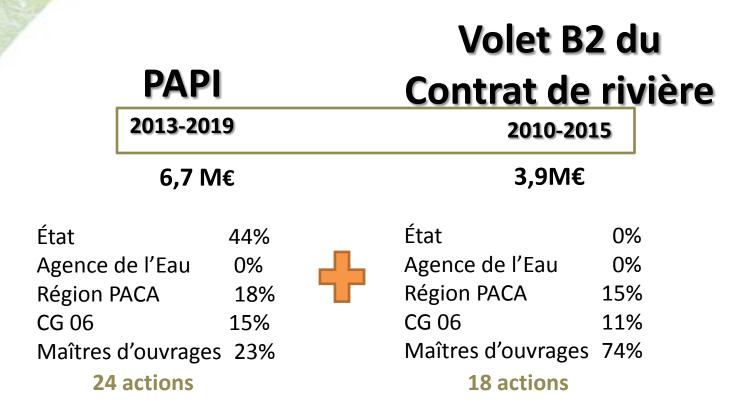
Nouvelle action

Action modifiée

Action supendue

ASSURER LA PROTECTION CONTRE LES CRUES

2 programmes d'actions pour prévenir les inondations



Dont 5 actions communes

ASSURER LA PROTECTION CONTRE LES CRUES



5 actions communes Contrat - PAPI

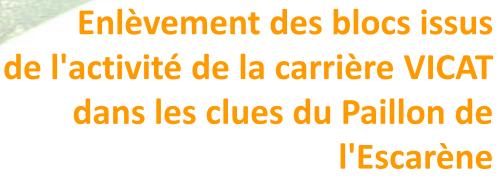
Lancement des actions en attente de la signature du Programme d'actions de prévention des inondations PAPI PAILLONS (2013-2019)

Actions Contrat de rivière Correspondance Type **PAPI-Paillons** .Étude $n^{\circ}22 - n^{\circ}17$ **B211 - Protection La** Travaux SIP Condamine Étude n°18 **B212- Protection ZA Anatole** Travaux SIP France Étude n°23 B228 - Sécurisation digue de **CG06** Contes Étude $n^{\circ}4 - n^{\circ}5$ B242 – Incidences des **MNCA** couvertures Paillon et Laghet Étude n°10 - n° 12 B243 - Système de prévision et Travaux **MNCA** d'alerte de crues

Lancement étude de réduction de la vulnérabilité

avant fin 2014

Lancement en 2015

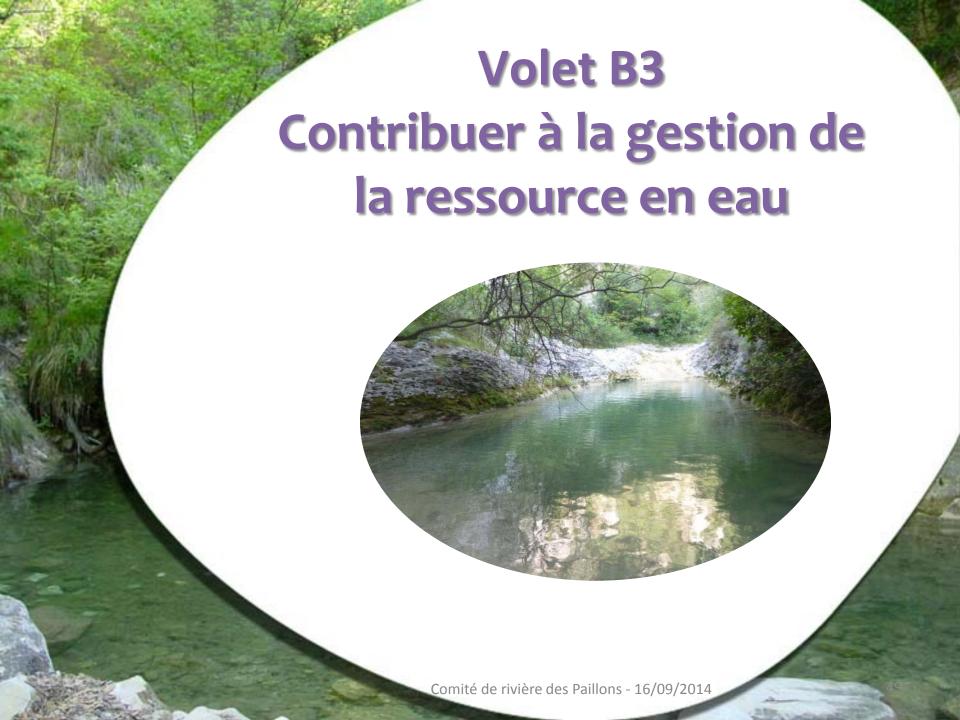




Action B234

- ☐ Interventions : novembre 2009 2010 avril 2011 mars 2012 ♣ 2014 : opération de déblaiement en cours
- ☐ Marquage limite pour interventions depuis novembre 2012

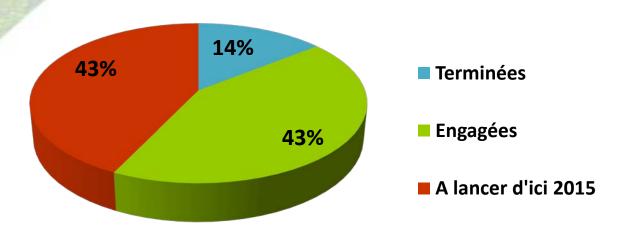




GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2014 du volet B3



		1 49%	21%	30%
État d'avancement du volet B1 (2010-2014)	Nombre	7570	Région	CONSTI
Etat u avantement du voiet bi (2010-2014)	d'actions	agence de l'eau reservations sons	Provence Alpes Côte d'Az	CONSEIL — m-ouv GÉNÉRAL — m-ouv des alpes Maritimes
Actions terminées	1			
Actions engagées	3		/ Vol	et B3
Actions à lancer d'ici 2015	3		,	=
TOTAL	7	├ ─── \	\	BM€
+ actions suspendues en 2013	1		0,0	, ivic
	-	=		

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

⇒ État global d'avancement

/olet	N°	Δction "	Maîtres	Avancement					
olet	IN		d'ouvrage	0%	25%	50%	75%	100%	
	Volet B	3.1- Améliorer la connaissance de la ressource en eau							
ean	B3-1-1	Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	CG06		→				
en es	B3-1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	SILCEN	\Rightarrow					
urce	B3-1-3	Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	CG06	Suspend	due - (Couplée	B3.1.	1	
resso	B3-1-4	Suivi des débits, des assecs et des étiages	SIP				>		
	B3-1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SIP			→			
D3: Ge	Volet B	3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau	•		•	•			
	B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	CG06					→	
	B3-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thècle	SIP	→					
	B3-2-3	Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	CG06	\rightarrow					

Rouge Nouvelle action
Bleu Action modifiée
Gris Action supendue

Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises

Action B311

Anne-Laure THAON

DEGR - Unité Eau - SATEP



Étude hydrogéologique des ressources en eau stratégiques superficielles et souterraines du BV des Paillons

RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL

- ACTION DU CONTRAT DE RIVIERE DES PAILLONS : le Département s'est positionné maître d'ouvrage en 2006 (délibération du 18/12/2009)
- ACTION S'INSCRIVANT DANS LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE DE L'EAU : amélioration de la connaissance et fédération des acteurs locaux,
- ACTEURS DU COMITE TECHNIQUE : Département, acteurs locaux, DDTM, ARS, AERMC
- FINANCEMENTS : Département (20%) + Agence de l'eau RMC (80%)





Étude hydrogéologique des ressources en eau stratégiques superficielles et souterraines du BV des Paillons

Étude ressources stratégiques : Quels objectifs?

- Acquérir une vision globale des ressources en eau superficielles et souterraines du BV et de leur fonctionnement
- Zoom sur la masse d'eau souterraine « massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises » identifiée dans le SDAGE comme ressource stratégique à préserver pour l'AEP future,
 - quels sont les volumes exploitables sur les différentes unités ?
 - quels dispositifs de suivi ? Quelles actions de préservation et de gestion ?
- Proposer des Zones de Sauvegarde pour le Futur (ZSF)





Zone d'étude : unités aquifères présentes dans le BV

<u>Déroulement</u>: étude pluriannuelle en 3 phases, de 2014 à 2016

1ère **phase** : bilan des ressources en eau / détermination réserve renouvelable de la nappe jurassique / pré identification des Zones de Sauvegarde pour le Futur (ZSF)

12 mois

2ème **phase**: investigations complémentaires / mise en place d'un réseau piézo nappes alluviales et jurassiques / caractérisation des ZSF et validation

12 mois

3ème phase : proposition d'un schéma de gestion intégrée / définition d'actions pour la protection des ressources stratégiques

6 mois

Consultation des bureaux d'études : septembre 2014





Actions menées en régie par le Conseil général

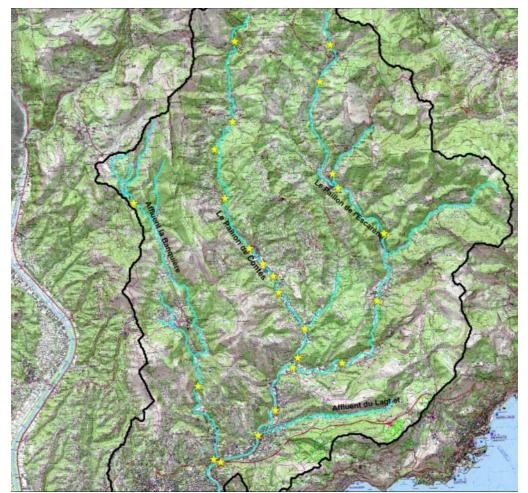
EAUX SUPERFICIELLES :

- Campagne de jaugeages antérieures (2005, 2012)
- Étiage 2014 : réalisation d'un deuxième profil en long

EAUX SOUTERRAINES :

- -1 dispositif de mesure en continu installé en nappe alluviale à Drap - champ captant Plan de Rimont
- Suivi des pressions sur le forage artésien des Vernes (Drap)
- -Recherche de sites pour la réalisation de forages profonds équipés en piézomètres

24 stations de jaugeage sur les 2 Paillons et affluents

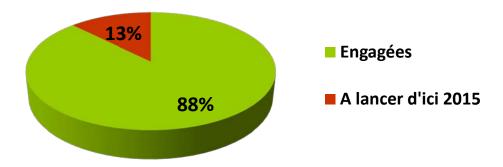




SENSIBILISATION

⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2014 du volet C



		A .:	Maîtres		Avan	cement	t			
Volet	N°	Action	d'ouvrage	0%	25% 5	7:	5% 100%			
	Volet (C.1- Suivre et coordionner les actions du contrat de rivière								
er	C-1-1	Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	SIP			1	→			
évalue	C-1-2	Maintien du poste de chargé de missions au SIP	SIP			2	→	47%	12%	42%
ser et	C-1-3	Création d'un poste de chargé de missions au SIVOM Val de Banquière	SIP	\Rightarrow				200000	Région	
nsibilis	Volet (C.2- Informer et sensibiliser le public						de l'eau	Provence Alpes Côte d'Azi	m-ouv
er, se	C-2-1	Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	SIP			3	→			
rdonn	C-2-2	Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	Fédé pêche			3	→		Volet C	
: Coo	C-2-3	Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	NCA			2	→		_)
Volet C	Volet (C.3- Evaluer le Contrat							_)
N _o	C-3-1	Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	SIP			3	→		1,2 M€	
	C-3-2	Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	SIP			3	→			



« Les Paillons s'exposent »

Action C.21













« Les Paillons s'exposent »

Action C.21

- ☐ Réalisation (2011-2013)
- ☐ Inauguration: 19 décembre 2013





Prêt gratuit

pour les partenaires du contrat de rivière









« Les Paillons

s'exposent »

Action C.21

☐ Prêt aux communes

- 🖔 La Trinité janvier 2014
- ⇔ Châteauneuf –Villevieille février 2014
- Peille mars avril 2014
- ⇔ Coaraze mai 2014



SIVOM Val de Banquière : de septembre à décembre 2014 (Tourrette Levens - Saint André de la Roche - Levens ...)

- ♥ Nice :
 - Maison de l'environnement du 7 janvier au 27 mars 2015
 - Promenade du Paillon du 1er au 7 avril 2015
- ♣ Lucéram : mai 2015

♠ 3



Bilan global - 2014 Sur 64 actions *: 24 actions à lancer 11 actions terminées **avant 2015** 14% 39% 47% 29 actions commencées *: + 11 actions suspendues en 2013 Comité de rivière des Paillons - 16/09/2014

Ordre du jour

1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

2. État d'avancement des actions

- 🔖 État de la qualité des eaux
- **♦ Zoom sur volet B1 Milieux**

- Soom sur volet C Sensibilisation

3. Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?





La nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) pour 2016

Compétence GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations



Loi MAPAM

(27 janvier 2014)

Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles

Bases juridiques de la gestion des milieux aquatiques

	Objectifs	Acteurs principaux
1898	usages	Etat - Riverains
1964	usages lutte contre la pollution	Etat - Riverains - Agence de l'Eau (6)
1992	préservation et gestion équilibrée des milieux aquatiques	Etat - Riverains - Agence de l'Eau - Collectivités
2006	Atteinte du bon état DCE du 23 octobre 2000	Etat - Riverains - Agence de l'Eau - Collectivités - EPTB (2003)

D'une compétence facultative à une compétence obligatoire

à partir du 1 janvier 2016

Les missions relatives à la GEMAPI sont

(définies aux 1°, 2°, 5 et 8° de l'article L.211-7 du code de l'environnement)

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines;

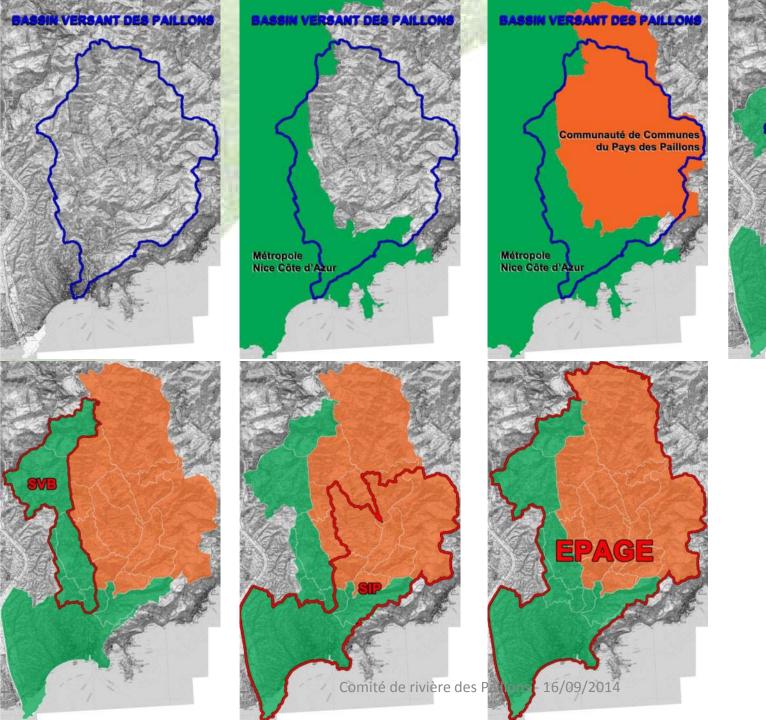
Modalités d'exercice de la GEMAPI

- Compétence dévolue au bloc communal
- Transfert automatique à l'EPCI-FP

EPCI-FP pourra transférer à un groupement de collectivités (syndicat mixte) tout ou une partie de la GEMAPI afin d'assurer cette compétence à une échelle hydrographique cohérentes

Nécessité d'avoir une déclaration d'intérêt général (DIG)

Encadré par le régime de la police de l'eau (autorisation, déclaration)



Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Création

Le périmètre d'intervention est arrêté par le préfet coordonnateur de bassin (L.213-12 du CE). L'arrêté précise la liste des collectivités et EPCI-FP intéressés.

Le préfet de département autorise sa création après accord des organes délibérants des collectivités et EPCI-FP intéressés.

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Périmètre d'intervention

La cohérence hydrographique du périmètre d'intervention, d'un seul tenant et sans enclave, correspondant à l'ensemble d'un bassin ;

Une adéquation entre les missions définies par ses statuts et le périmètre sur lequel il les conduit ;

La nécessité de disposer des capacités technique et financières en cohérence avec la conduite de ses missions ;

La limitation de la superposition du périmètre d'intervention d'un établissement public avec celui d'un autre de sa catégorie.

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)

Moyens financiers

Une taxe facultative, plafonnée et affectée

Pour les actions relevant de l'exercice de la compétence GEMAPI

La taxe est votée par anticipation sur la base d'un programme de travaux

Le recouvrement est fait par l'administration fiscale

Entrée en vigueur et dispositions transitoires

Entrée en vigueur au 1er janvier 2016

Dispositions transitoires préservant l'action des structures existantes jusqu'au transfert au plus tard au 1^{er} janvier 2018

5 décrets en attente

- Décret relatif à la « mission d'appui de bassin » afin d'accompagner la prise de compétence par les collectivités
- Décret portant diverses mesures relatives aux EPTB et aux EPAGE
- Décret relatif aux « digues »
- Décret pour le fonds pour la réparation des dommages causés aux biens des collectivités territoriales et leurs groupements
- Décret « taxe »

Projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République

directive inondation + directive cadre sur l'Eau = GEMAPI

Les Directives européennes imposent aujourd'hui des objectifs de résultats à l'Etat français

Article 33 (Responsabilité financière)

Cet article vise à permettre la participation des collectivités territoriales au paiement des amendes résultant de la reconnaissance de manquements de la France à ses obligations nées de l'application du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne lorsque ce manquement est constaté dans le cadre de l'exercice d'une compétence décentralisée.